

ORGANISATION MONDIALE
DU COMMERCE

WT/MIN(96)/16
13 décembre 1996

(96-5438)

CONFERENCE MINISTERIELLE
Singapour, 9-13 décembre 1996

DECLARATION MINISTERIELLE SUR LE COMMERCE DES PRODUITS
DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

SINGAPOUR, 13 DECEMBRE 1996

Les Ministres,

Représentant les Membres ci-après de l'Organisation mondiale du commerce (l'"OMC"), et les Etats ou territoires douaniers distincts ci-après ayant engagé le processus d'accession à l'OMC, qui se sont mis d'accord à Singapour sur l'expansion du commerce mondial des produits des technologies de l'information et qui représentent nettement plus de 80 pour cent du commerce mondial de ces produits (les "parties"),

Australie	Japon
Canada	Norvège
Communautés européennes	Singapour
Corée	Suisse ¹
Etats-Unis	Territoire douanier distinct de Taiwan, Penghu,
Hong Kong	Kinmen et Matsu
Indonésie	Turquie
Islande	

Considérant le rôle-clé joué par le commerce des produits des technologies de l'information dans le développement des industries de l'information et l'expansion dynamique de l'économie mondiale,

Tenant compte des objectifs du relèvement des niveaux de vie et de l'accroissement de la production et du commerce de marchandises,

Désireux d'arriver à une liberté maximale du commerce mondial des produits des technologies de l'information,

Désireux d'encourager la poursuite du développement technologique de l'industrie des technologies de l'information à l'échelle mondiale,

Conscients de la contribution positive que les technologies de l'information apportent à la croissance économique et au bien-être mondiaux,

Etant convenus de donner effet aux résultats de ces négociations qui englobent des concessions s'ajoutant à celles qui sont incluses dans les Listes annexées au Protocole de Marrakech annexé à l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce de 1994, et

¹Au nom de l'union douanière entre la Suisse et le Liechtenstein.